



# Collonges infos



## 2010, une année exceptionnelle ?

Sans doute, car de nombreux événements se concrétiseront cette année là.

- Dès février le bouclage de la rue de la République à Trèves-Pâques sera opérationnel. Il permettra aussi d'offrir de nombreuses places de stationnement.
- En mars, nous sortirons notre Agenda 21, véritable plan d'actions pour mettre en œuvre un Développement Durable raisonné et pragmatique. C'est aussi au cours de ce même mois que le rond-point du pont de Fontaines sera achevé et permettra ainsi une circulation plus fluide.
- L'été verra certainement l'ouverture au public d'un futur "parc de la Jonchère" sur les quais de Saône. En effet nous sommes maintenant propriétaire de ce vaste espace qui appartenait précédemment au Ministère de la Justice. C'est aussi durant cette période que le programme de travaux d'une trentaine de logements aidés, rue de la République, devrait être lancé.
- C'est en septembre que la nouvelle crèche en construction devrait être ouverte. Ce nouveau bâtiment, conçu en Haute Qualité Environnementale (HQE), se substituera à l'actuel. La capacité d'accueil des enfants sera ainsi nettement augmentée.
- Mais au-delà de ces sujets techniques, il faut noter que nous serons soumis du 21 janvier au 20 février à un nouveau recensement. Merci de faire bon accueil à nos agents recenseurs.
- Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars prochains. A cette occasion, comme pour toutes les futures échéances électorales, les bureaux de vote seront modifiés et tiendront compte d'une nouvelle répartition des électeurs par secteurs géographiques et non plus par ordre alphabétique sur le nom de naissance.

**Je souhaite que cette nouvelle année vous apporte santé et petits bonheurs, dans un monde qui nous plonge dans l'incertitude. Que ces petits bonheurs mis bout à bout puissent vous procurer un vrai grand bonheur en 2010.**

Votre Maire,  
Michel REPELIN

## ▶▶ Elections : nouvelles modalités pour voter



Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars prochain. A cette occasion, comme pour les élections suivantes, les bureaux de vote ont été modifiés. Un quatrième bureau sera installé Maison de la Rencontre. D'autre part, les électeurs seront maintenant répartis par secteurs géographiques, et non par ordre alphabétique sur le nom de naissance. Ainsi mari et femme se retrouveront systématiquement dans le même bureau de vote. De nouvelles cartes électorales vous seront adressées début mars. Avant de voter, repérez bien votre nouveau numéro de bureau, (1-2-3 ou 4), inscrit sur ce document. ■

## ▶▶ Recensement de la population

Collonges comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une collecte tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population.

Pour Collonges, ce nouveau recensement se déroulera entre le 21 janvier et le 20 février 2010.

Il est réalisé en partenariat étroit entre la commune et l'INSEE

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. L'agent recenseur pourra vous

aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis, et au plus tard avant le samedi 20 février. Ils peuvent être aussi retournés directement à la mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Les chiffres de ce recensement seront pris en compte début 2011.

La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2010 est de 3 849 habitants. Elle était de 3 510 en 2005. ■

## ▶▶ Modernisation du comptage de l'énergie électrique

ERDF, gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, va engager début 2010, le remplacement des compteurs de tous les foyers de notre commune par une nouvelle génération de compteurs dits communicants de couleur vert anis, et nommés Linky.

Avant de lancer ce déploiement au niveau national, ERDF a décidé une évaluation de ce système sur quelques communes de l'ouest lyonnais. Collonges va faire partie des communes pilotes sélectionnées pour ce test en vraie grandeur à partir de mars 2010.

Linky permettra une meilleure gestion des consommations par des relevés à distance en temps réel, mais aussi des actes techniques comme un changement de puissance en moins de 24h.

Pour le particulier, il sera le premier pas vers une meilleure maîtrise des consommations d'énergie grâce à une information plus riche sur les données de comptage. La pose du compteur sera réalisée par des techniciens d'ERDF. Cette opération est gratuite, et nécessitera de couper le courant durant 30 minutes. ■

## ▶▶ Travaux de voirie

### Trèves-Pâques 2<sup>ème</sup> phase

Le bouclage de la rue général de Gaulle avec la rue de la République, est en cours de réalisation, et devrait être achevé à mi février, si le temps le permet. En dehors de la voie de circulation, il y aura création de nombreuses places de parking. De ce fait, une réorganisation de la zone bleue est envisagée. Un petit square pour les enfants pourra compléter l'ensemble.

### Réalisation du rond-point du Pont de Fontaines

Les travaux commencés à mi-janvier devraient être achevés fin mars. Ils se dérouleront en plusieurs séquences plus ou moins contraignantes pour les piétons ou les automobilistes. En effet des réductions de voirie sont envisagées

La séquence du mois de février concernera particulièrement le côté avenue de la gare. Il entraînera de nombreuses perturbations

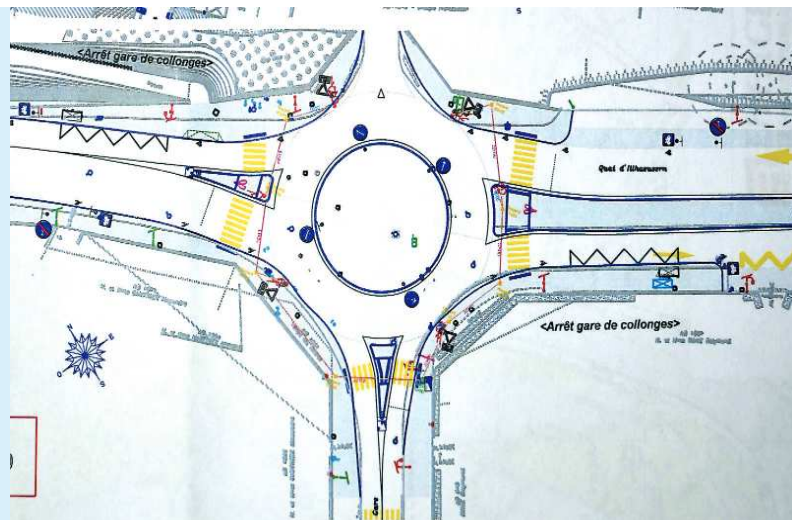
dans ce secteur. Durant ce trimestre, il sera plus avantageux et plus prudent de transiter d'une rive à l'autre par le pont de Collonges. La dernière séquence, concernant la réalisation de l'enrobé définitif, sera réalisée de nuit. Des déviations seront alors mises en place. ■

## La nouvelle crèche est sortie de terre



La construction de cette nouvelle crèche est la première partie de la restructuration du « Village des Enfants ». Les travaux ont démarré en novembre. Ils se déroulent à un rythme soutenu. Les murs sont déjà sortis de terre. Pour ces travaux de gros œuvre, il a été nécessaire d'implanter une grue qui empiète en partie sur le domaine public (trottoir) et occupe ainsi quelques places de parking sur le chemin des écoliers. La capacité de stationnement a été reconstituée sur le chemin de l'Ecully. Le balisage du chantier permet de réaliser en toute sécurité l'accès aux établissements scolaires et périscolaires. Rappelons que ce bâtiment est conçu dans un concept de Haute Qualité Environnementale (HQE), tant sur les systèmes d'économie d'énergie et d'eau, que sur le choix des matériaux, et des peintures sans solvant pour une bonne qualité de l'air intérieur. Cette nouvelle crèche de 36 lits répondra mieux à la liste d'attente des parents. Sa surface utile de 550 m<sup>2</sup> offrira un ensemble plus spacieux et plus fonctionnel. Les plans intérieur et extérieur et le mobilier ont été étudiés avec les futurs utilisateurs.

Plus tard il sera prévu une jonction avec la bibliothèque actuelle, après sa transformation en salle de restauration plus paisible pour les petits de la crèche et de la maternelle. L'ouverture de cette nouvelle crèche est prévue courant septembre 2010. ■



## En Bref...en bref...en bref...

### Arbres d'alignement

Durant l'hiver 38 arbres (érables, aulnes, gleditschias) ont été plantés dans l'espace public, le long de la rue de la Plage. L'avenue de la gare fera, elle aussi, l'objet d'un traitement paysagé et arboré. Cela améliorera la perspective en liaison avec la création du rond-point.

### Banque Alimentaire

Toutes les écoles de Collonges (maternelles et primaires), ainsi que la crèche, ont participé à la collecte pour la Banque Alimentaire. Elles ont apporté une contribution importante aux 7 167 kg récoltés fin 2009 sur toute la zone. Une augmentation de 10 % par rapport à l'année 2008 !

### Nouvelle boulangerie

"L'épi de blé", la nouvelle boulangerie de Nicolas Descotes, a ouvert ses portes sur la Place de la Tour, à Trèves- Pâques. Nous souhaitons la bienvenue et un bon succès commercial au couple, Fabienne et Nicolas, qui est venu s'implanter dans notre commune. Ils étaient auparavant propriétaires d'une boulangerie à Brindas.

### Association Eclaireurs et Eclaireuses de France

L'Association nous informe de la création d'une antenne sur notre commune. Elle propose des activités aux enfants de 6 à 15 ans pendant les week-end. Pour tous renseignements téléphoner au 04 72 00 20 20.

### Zone industrielle des Sablières

Des tests pilotes d'extraction des hydrocarbures surnageant sur la nappe ont été réalisés cet automne par les industriels. Ce travail a eu pour objectif une étude de la faisabilité industrielle, des coûts et du temps nécessaires pour enfin assainir globalement ce secteur.

## ►► En route pour un Agenda 21 à Collonges

En résumé, un Agenda 21 est un recueil d'actions précises et pragmatiques qui s'intègrent dans une politique concrète de Développement Durable.

Nous nous sommes lancés dans cette démarche originale, car elle donne une lisibilité globale à tous nos projets petits ou grands, en tenant compte des trois dimensions du Développement Durable : économique, sociale et environnementale. Pour nous accompagner, nous avons embauché pour un an, en contrat d'apprentissage une jeune étudiante de 22ans. Claire Trivier prépare à l'Université Lyon 3 un Mastère d'Aménagement du Territoire. Son mémoire de fin d'études sera ainsi axé



sur toute la démarche de Collonges : de l'état des lieux jusqu'à la mise en route des fiches actions. Elle situera aussi cette démarche dans celles du Grand Lyon et du Val de Saône.

La première esquisse de notre Agenda 21 a été validée par le Comité de pilotage, puis étudiée par la Commission Développement Durable en décembre dernier. Cet Agenda 21 sera présenté au vote du Conseil Municipal au cours du premier trimestre de cette année. Un résumé de ce document stratégique fera ensuite l'objet d'une large diffusion. Il est prévu un système d'indicateurs, afin de suivre les progrès de la démarche. ■

## ►► Conseil Municipal des Enfants

Les jeunes conseillers élus en juin 2009 se sont répartis, dès septembre, en deux groupes de travail : solidarité – bien vivre, et sécurité – environnement. Lors de leur première sortie officielle, pour la commémoration du 11 novembre, ils ont apporté leur concours et leur sensibilité au dépôt de gerbes au monument aux morts, ainsi qu'à la lecture du discours du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Un grand moment d'émotion lorsque certains ont fait, avec le maire, l'appel des morts pour la France.



## ►► Déchets végétaux des particuliers



Le maire a édité le 1<sup>er</sup> décembre l'arrêté municipal 09-3839 réglementant le traitement et la valorisation des déchets végétaux pour les particuliers. L'article 1 précise la valorisation de ces déchets, par exemple par compostage individuel. L'article 2 introduit maintenant un système dérogatoire à la valorisation, mais limité par les articles 3-4-5 et 6 sur les conditions de brûlage, les conditions climatiques et la qualité des produits concernés.

L'arrêté intégral est disponible en mairie, ou sur demande par mail. D'autre part nous rappelons que la commune a déjà mis en place une collecte sélective de déchets verts, en vue de leur compostage industriel. Cette collecte s'effectue rue des Sablières, tous les premiers samedis des mois pairs. C'est-à-dire pour ce premier semestre : les 6 février, 3 avril et 5 juin. ■

## ▶▶ Accompagnement véhiculé

### La Mairie a décidé de renouveler pour 2010 l'opération d'accompagnement véhiculé pour les personnes isolées et en difficultés de déplacement

A l'initiative de la commission Affaires Sociales, et en partenariat avec le CCAS, une aide au transport est mise en place gratuitement et sous conditions, pour l'accompagnement des personnes âgées isolées en difficulté de déplacement et dans l'incapacité de prendre les transports en commun.

L'objectif de ce service est d'inciter la personne à sortir de chez elle, l'aider à maintenir ses liens sociaux, et à rester acteur de sa vie afin d'éviter le confinement et le renoncement.

#### Conditions pour bénéficier de cette aide :

- habiter Collonges
- avoir 75 ans au moins
- vivre seul(e) isolé(e) sans famille à proximité ou vivre avec un conjoint handicapé
- avoir des revenus imposables n'excédant pas 17 000 a pour une personne seule et 23 000 a pour un couple.
- solliciter l'accompagnement pour un déplacement de 20 Km maximum (aller /retour).

Cette aide ne peut se cumuler avec le chèque Domicile Liberté.

#### Comment ça marche ?

La personne candidate à l'aide proposée prend contact avec la mairie pour vérification de l'ouverture des droits.

Si les critères sont acquis, elle disposera :

- d'un droit de tirage annuel de 150 a pour réaliser gratuitement et jusqu'à épuisement de cette somme des déplacements véhiculés.
- d'un numéro de téléphone unique qui lui permettra d'organiser, elle-même, son déplacement avec le prestataire accompagnateur. ■

Pour tout contact ou renseignements supplémentaires : **Allo mairie pôle Solidarité : 04 72 42 92 15**

## Parole de l'opposition

### ■ Collonges autrement

2010, une nouvelle décennie à vivre !

Ce numéro de "Collonges Info" de janvier nous conduit à vous présenter nos très sincères vœux pour cette année 2010.

Que cette nouvelle décennie vous permette de réaliser vos souhaits les plus chers : avoir la santé, trouver un emploi, vivre en harmonie et dans le respect avec sa famille et ses amis.

Que notre commune de Collonges-au-Mont-d'Or demeure agréable à vivre et devienne plus solidaire et plus harmonieuse.

Sachons voir, écouter et comprendre nos concitoyens !

Que les projets communaux soient suffisamment expliqués pour être partagés par tous.

Car Collonges évolue avec le réaménagement du Village des Enfants, la construction de logements sociaux et, pour l'avenir, la création d'un Agenda 21.

Meilleurs vœux de "Collonges Autrement".

Claude REYNARD

### ■ Collonges, Simplement

La coutume oblige à la formulation de vœux en ce début d'année. Le vœu que l'an 2010 soit meilleur que 2009 est traditionnel.

Souhaitons également que la Mairie réponde aux lettres des administrés, s'occupe de l'état indigent du cimetière, aide au commerce de proximité, se préoccupe vraiment des enfants de Collonges, dans la concertation...

Partageons la joie et le bonheur ! Donnons un peu d'espérance à ceux qui n'ont pas d'horizons !

Un mot gentil, une main tendue, un regard.

Souhaitons également à toutes et tous : Paix ! Santé, sans laquelle rien n'est possible.

Force et Harmonie, Simplement

Jacques Héniquez

# Agenda de la commune

## Agenda du 1<sup>er</sup> trimestre 2010

- 17 janvier L'école de Musique et les choristes présentent leur "Concert d'hiver", à 20 heures 30 en l'église du Bourg
- 21 janvier Début du recensement
- 30 janvier Inauguration sur invitations de la nouvelle boulangerie
- 6 février Collecte des encombrants et des déchets verts, rue des Sablières, de 9h à 16h
- 20 février Clôture du recensement
- 5 Mars Carnaval du Sou des écoles, Salle des Sports
- 7 mars Brocante des Arts Martiaux, Salle des Sports, toute la journée
- 14 mars Premier tour des élections régionales
- 21 mars Deuxième tour des élections régionales
- 27 et 28 mars Les artistes de Collonges exposent peintures et photos, en l'église du Vieux Collonges
- 3 avril Collecte des encombrants et des déchets verts, rue des Sablières, de 9h à 16h
- 9-10 et 11 avril La Boulevardière présente la pièce de théâtre, "Le Père Noël est une ordure"

